

Étude Cap Gemini, 16/03/2015

Réaction générale à la présentation aux facilitateurs du 03/03/2015

1/ Introduction

La présente note vise à compléter et clarifier certaines observations formulées verbalement lors de la présentation faite par Cap Gemini le 03/03/2015. Ces remarques sont d'ordre général, et ne peuvent prétendre tenir compte de toutes les informations reçues lors de la présentation, aucun document n'ayant été remis.

Edora rappelle, comme cela avait été exposé lors de cette présentation, qu'elle souhaite pouvoir commenter et analyser les chiffres plus en détails dans le cadre du processus de consultation à venir.

2/ Objectif global @ 2020

Edora comprend que le Ministre de l'Énergie ait fait étudier un scénario prudent alors que le burden sharing n'est pas encore finalisé. Cependant ce scénario conduit à l'impasse ne laissant comme perspective qu'un total de ~900GWh en nouveau productible renouvelable (chaleur et électricité) à l'horizon 2020. Alors même que le Ministre s'était prononcé en début de législature (rencontre du 20 octobre et annonce dans la presse) sur sa volonté de garder certaines ambitions (de l'ordre de 15%, à priori sans tenir compte de l'offshore, légèrement au-delà de l'objectif européen).

Il convient de rappeler que le précédent gouvernement s'était accordé par voie légale (décret de décembre 2013) sur un objectif @2020 de 20% de renouvelable et confirmait par ce biais l'objectif de 8TWh d'électricité renouvelable sur sol wallon. EDORA s'interroge de manière générale sur la pertinence d'introduire dans le modèle l'éolien offshore (et les biocarburants) alors même que le développement de ces technologies sort de la compétence wallonne. De plus, l'introduction de l'offshore dans le modèle vient boucher les perspectives de développement sur sol wallon et ne permet pas d'apprécier la sensibilité du modèle entre les 4 scénarios. En effet, avec de telles perspectives (900GWh en 5 ans), cela signifie quasiment l'arrêt du secteur. Dans ce cadre, Edora se limitera à analyser, dans les grandes lignes, l'horizon 2030 (qui permet une analyse plus 'contrastée').

EDORA insiste sur l'importance de fixer des objectifs de production d'énergie renouvelable en termes absolus (en Gwh, càd indépendamment de la consommation), afin de pouvoir garantir la meilleure visibilité possible aux investisseurs, et permettre le calibrage des mécanismes de soutien (enveloppes ou autres).

EDORA souhaite que le Ministre puisse afficher les ambitions annoncées clairement et pro activement dans le cadre des discussions relatives au Pacte énergétique interfédéral. Edora estime que la valeur ajoutée et les atouts de la Wallonie, notamment en matière de compétence renouvelable, devraient être mis en avant dans le cadre de la transition énergétique et de la sécurité d'approvisionnement.

EDORA rappelle qu'il est important, dans le cadre de la transition énergétique, de veiller au développement équilibré de tous les vecteurs et de toutes les sources renouvelables. L'importance d'un bouquet diversifié réside dans les complémentarités et avantages spécifiques de chaque technologie. La prise en compte de critères socio-économiques mais également techniques au-delà de la considération exclusive de l'optimisation « coût de production » est essentielle pour déterminer des objectifs à 2020 et 2030.

3/ Résultats des scénarios

Les remarques sont très générales et loin d'être exhaustives

- La prise en compte dans le modèle socio-économique wallon de l'éolien offshore introduit un biais dans l'interprétation des résultats. La Wallonie n'étant pas compétente en matière d'offshore, elle n'a pu remettre en question les objectifs éoliens offshore communiqués par le fédéral à l'horizon 2020. Or, compte tenu des procédures juridiques liées au raccordement, un fort ralentissement de l'activité ne permettra plus que probablement pas d'atteindre les 2GW en 2020. Edora demande au minimum à ce que des scénarios alternatifs soient étudiés en guise d'analyse de sensibilité (par ex. 13% sur sol wallon ; 15% sur sol wallon) ;
- Il y a lieu d'être attentif au fait que certains scénarios et les objectifs associés à certaines technologies conduisent à la désinstallation d'unités de production existantes en 2015 ou à tout le moins à une décroissance accélérée de ces filières (ex pour le plafond de productible hydro, qui est inférieur à la production observée du parc installé; le minimum éolien pris pour les scénarios est 25% inférieur à la production correspondante à l'éolien actuellement installé et en cours de construction) ;
- La réalisation d'un scénario mixte articulé à partir des quatre scénarios simulés par Cap Gemini suscite plusieurs interrogations :
 - Nous comprenons que les quatre scénarios sont contrastés (Elec Elements ; Elec biomasse ; Mixte de proximité ; Thermique Elements). Dans ce cas pourquoi ne tendent-ils pas vers les potentiels techniques retenus dans l'étude ? Si à l'inverse ces scénarios sont 'nuancés', pourquoi ne trouve-t-on pas un minimum de développement de toutes les filières dans tous les scénarios ?
 - Comment l'équilibre entre filières au sein de chaque scénario a-t-il été établi ? Certaines compositions de scénarios posent question (ex @ 2030 : comment les objectifs PV, hydro et éolien ont-ils été établis ?).
 - Si le scénario final envisage d'augmenter ou réduire la part d'une filière indépendamment des autres filières du même scénario, comment la pondération de ce scénario va-t-elle être articulée (en dissociant les filières ?) ? ;

Observations spécifiques par scénario et technologie :

- Les perspectives en PV dans le scénario « Elec » sont médiocres à 2020 et ne sont guère plus élevées à 2030 (moitié de ce qui est installé en Belgique aujourd'hui), même comparativement aux autres technologies retenues dans le scénario. Comment la composition du scénario a-t-elle été établie ?
- En ce qui concerne l'éolien, il semblerait judicieux de préciser des objectifs distincts de petit et grand éolien. Les technologies et coûts de production de chaque gamme de puissance sont suffisamment spécifiques pour les considérer comme des filières distinctes.
- Le scénario Elec biomasse apparaît nettement plus coûteux que les autres scénarios
 - Ce qui peut se comprendre si on considère uniquement une production d'électricité. Quelle est la part cogénérée et la part en pure électricité ? Une analyse de sensibilité serait probablement intéressante
- Le scénario « thermiques éléments » conduit à des résultats à priori très attrayant. Or le solaire thermique et la pompe à chaleur ne se comptent à priori pas parmi les sources les moins coûteuses. Ce résultat est donc surprenant. Par ailleurs, pour la production issue des PAC il y a lieu de tenir compte de la part 'renouvelable' au sens de la directive européenne (annexe 7);
- La production et l'injection de biométhane est-elle reprise dans le cadre de l'étude ? si oui, dans quelle sous-filière en particulier ? Il s'agit d'une filière d'avenir qui veille à un usage optimal des ressources (en comparaison à d'autres options)